



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

économies d'énergie

Question écrite n° 75006

Texte de la question

M. Alain Marty attire l'attention de Mme la ministre de la santé et des sports sur les dangers de l'utilisation et de l'exposition prolongée à la lumière émise par les ampoules et lampes fluocompactes. En effet, de nombreuses études scientifiques menées depuis plusieurs années permettent de définir clairement l'existence réelle d'un lien de causalité entre la hausse de l'utilisation de ce type de lampes et l'augmentation de l'apparition d'effets néfastes et avérés sur la santé, effets néfastes sur la santé, mais aussi sur l'environnement en raison de la présence non négligeable de mercure qu'elles contiennent. Il lui demande ainsi quelles garanties quant à l'utilisation de ces lampes fluocompactes peuvent être apportées afin de répondre aux interrogations et aux inquiétudes soulevées par un nombre de plus en plus important de nos concitoyens.

Données clés

Auteur : [M. Alain Marty](#)

Circonscription : Moselle (4^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 75006

Rubrique : Énergie et carburants

Ministère interrogé : Santé et sports

Ministère attributaire : Travail, emploi, formation professionnelle et dialogue social

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 30 mars 2010, page 3575

Question retirée le : 19 juin 2012 (Fin de mandat)